



Chantage et excursion pour déménager

Par **amrani**, le **18/05/2008** à **16:05**

Bonjour,

Mon conjoint qui provient d'Alger profitait de ma pension d'invalidité (allo adulte handicapé) tout au long de l'année 2005.

Il m'a forcée de financer la fête du mariage. Il voulut déménager mais avec mes indemnités une fois de plus : j'ai payé 5 mois mais j'ai dormi qu'1 seul mois car il fut insupportable (en novembre pas de chauffage moi qui fut enceinte de 4 mois). Ce fut à mon père de verser la caution.

En décembre 2005, j'ai écrit au propriétaire prise de congés jusqu'en février 2006 je continuai à payer son y résider : Question : puis-je être remboursée des 4 mois par mon ex-conjoint ? et mon père de sa caution car le propriétaire ne l'a pas rendue car Monsieur X a détérioré le studio. En résumé, ce fut lui qui dormait sans dépenser un centime et l'a détérioré Donc il devrait nous rembourser mes 4 loyers et la caution de mon père.

Est-ce qu'être remboursés par mon ex-conjoint nous serait possible si OUI comment procéder.

En ce qui concerne le mariage : il arrive d'alger en janvier 2005, dès mars il commença à faire du chantage me demandant 100€ par semaine en moyenne.

En Avril il me força à payer la note du mariage de mai : Mr X ne travailla pas à ce moment. Il reçut le récipissé pour travailler et commença en juin.

Donc, à partir de Juillet 2005, j'attendais les indemnités antérieures qu'il me promit sans vouloir signer un courrier.

Pourrai-je obtenir de lui sa part de la note de mariage lors de la prononciation du divorce ?

Je vous remercie de votre soutien qui m'est très précieux.

Cordialement.

Lila AMRANI